



Echos de Ménars

Chers amis ménarsois,

A peine avais-je achevé l'édito de mars que l'actualité venait bousculer la tranquillité printanière à laquelle nous aspirions tous légitimement !

La guerre déclarée à l'Ukraine le 24 février dernier a bien évidemment transformé la donne mondiale, qu'il s'agisse de la géopolitique dont on sait que la sortie du conflit se révèle hautement improbable à court terme ou qu'il s'agisse des équilibres économiques en matière d'approvisionnement d'énergie et de denrées alimentaires fortement et durablement compromis pour tous les pays consommateurs, rançon de notre monde de libre échange.

Au-delà de cette vaste réflexion dont nous ne détenons pas toutes les clés, sachons entretenir au quotidien le « mieux vivre ensemble » qu'autorise les villages comme le nôtre où nous nous retrouvons en de nombreuses occasions comme une grande famille intergénérationnelle que ce soit pour les commémorations des 8 mai et 11 novembre, pour les randonnées, la fête des voisins, les feux de la Saint Jean ou les festivités du 14 juillet. Le programme va être précisé dans les Echos du mois de mai.

Je tiens à cette occasion à saluer les animateurs de nos associations qui se dévouent corps et âme pour maintenir, voire multiplier les occasions de rencontres de caractère sportif, culturel ou de simples loisirs à travers notamment l'ASLM, l'Amicale Ménarsoise et le comité Mémoire Ménarsoise.

Le conseil municipal du 14 mars dernier a été, selon les règles habituelles, essentiellement consacré à nos arbitrages budgétaires. Il a donc traduit notre volonté de maintien d'équilibre entre la charge de nos emprunts et la sauvegarde de notre investissement prioritaire dédié au nouvel espace de restauration scolaire dont l'étude en cours devrait nous permettre de prendre une décision d'ici fin juin. Ce qui ne nous empêche pas d'abonder aux nécessaires dépenses mensuelles de fonctionnement ou d'investissements d'ordre secondaire.

L'actualité de notre village, c'est le départ à la retraite de Maryse Courant qui a tant oeuvré à notre cantine le 31 mars prochain, c'est aussi l'arrivée courant avril d'un adjoint aux espaces verts en tandem avec Hervé Chaumont, c'est enfin une nouvelle organisation de la restauration scolaire en trois services pour mieux correspondre aux effectifs cumulés de nos deux écoles. L'acheminement du blogaz produit à Mer par un groupement d'agriculteurs les.

C'est également la signature d'une convention entre GRDF et les communes de Suèvres, Cour sur Loire et Ménars pour avec un centre de méthanisation qui rejoindra Saint-Denis sur Loire déjà reliée à Blois. Début des travaux prévu sur ce deuxième semestre.

Enfin, n'oublions pas, puisque nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique, de remplir notre devoir civique en venant voter en mairie les dimanches 10 (1er tour) et 24 avril (2ème tour) pour les Présidentielles. Ouverture de notre bureau de vote de 8h à 19h. Je réitérerai le même encouragement pour les législatives en juin dont je vous rappellerai les dates le mois prochain.

Bien à vous tous,

Serge TOUZELET
Maire de MENARS



Amicale ménarsoise :

Après-midi « jeux » : mercredis 6 et 20 AVRIL à 14H30, salle des Associations dans les locaux de la Mairie.

Marche : mercredis 13 et 27 AVRIL à 9 H, rendez-vous sur la place de Chimay.

A noter la suppression des spectacles du Ballet du Bolchoï en raison du contexte actuel. L'objectif de notre Amicale est bien sûr de conserver du lien social au sein de notre Village. Pour tout renseignement, contacter Nicole GERMAIN (Secrétaire 02 54 46 85 05)
Elisabeth EVRARD (Trésorière 02 54 46 83 49)

Nicolas Derré à l'honneur :

Le prix de la meilleure baguette du Loir-et-Cher a été attribué à notre boulanger Nicolas Derré. Merci à lui, son épouse Justine et toute son équipe qui oeuvrent sans relâche pour la satisfaction des habitants de Ménars et des communes limitrophes.



Ramassage des déchets : A compter du 1er Janvier 2023 et sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys (excepté les endroits où sont situés des points de tri enterrés), les déchets recyclables (bacs jaunes) seront ramassés en porte-à-porte 1 semaine sur 2 en alternance avec les ordures ménagères (bacs gris). Des bacs jaunes seront distribués aux habitants entre septembre et décembre 2022. Des campagnes de communication seront menées pour informer en temps voulu les usagers. A compter de 2023, il s'agira donc de trier tous les emballages et tous les papiers. Seront acceptés dans les bacs jaunes, en plus des bouteilles plastiques et des boîtes métalliques, tous les emballages ménagers en plastique et en métal : pots de yaourt, barquettes alimentaires, blisters, capsules de café, etc... Seul le verre restera en apport volontaire au niveau des Points Tri.

Sécurité : Les excès de vitesse récurrents sur notre route principale - la RD 2152 - nous ont poussé à réclamer l'installation de trois feux rouges pour casser définitivement ces mauvaises habitudes, ce qui vient de nous être enfin accordé ce vendredi 1er Avril. Le premier sera positionné à l'entrée de Ménars pour les flux en provenance de Blois. Le deuxième au droit du passage piétonnier des commerces. Le troisième, idem, à la sortie de l'école privée. Que les piétons continuent néanmoins à s'assurer de leur traversée avec toute la prudence nécessaire !

Secrétariat de mairie : Ouvert les mardi et jeudi de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 16 h 30 ainsi que les samedis impairs.

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

Site : www.menars.fr

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Comptes 2021/ Budget 2022 : Les comptes 2021 et le budget 2022 ont été approuvés lors du Conseil Municipal du 14 mars dernier (cf CR affiché en mairie et sur les panneaux d'affichage de la commune).

La section de fonctionnement des comptes 2021 présente un excédent de 134 170 € dont 120 000 € ont été affectés en section d'investissement (le solde étant reporté en fonctionnement sur l'exercice suivant). Les dépenses d'investissement ont été dominées cette année encore par l'opération mairie-école à hauteur de 299 000 €, la section d'investissement présentant un excédent de 33 324 €.

En ce qui concerne le budget 2022, la section de fonctionnement devrait dégager un excédent de 122 000 € en léger repli par rapport à celui de 2021.

Le budget d'investissement de 534 000 € laisse cette année une place importante au chantier du nouveau restaurant scolaire, à hauteur de 277 000 €.

Les autres postes de ce budget, en dehors du remboursement de capital au titre des emprunts en cours (83 000 €), s'organisent autour des priorités suivantes :

- la piste cyclable à l'entrée ouest de Ménars (20 000 €)
- le relevage de tombes dont les travaux effectués en 2021 ne seront facturés qu'en 2022 (27 000 €)
- la rénovation des logements communaux (24 000 €)
- l'acquisition de matériels et mobilier (33 000 €)

École du Sacré-Coeur :

À noter dans vos agendas une journée Portes Ouvertes à l'école du Sacré-Coeur le 29 avril prochain de 16h30 à 19h.

Vous pourrez y découvrir les productions artistiques réalisés par les élèves.



Célébrations : - samedi 02 et 30 avril messes à 18h à St Denis sur Loire
- dimanche 03, 10 (Rameaux), 17 (Pâques) et 24 avril messes à 10h30 à Villebarou

Semaine Sainte :

- jeudi saint 14 avril, messe à 19h à Fossé
- vendredi saint 15 avril célébration à 19h à Fossé
- Veillée Pascale samedi 16 avril à 21h à Villebarou

Urgences médicales:

Pharmacies : Appeler le 3237 et indiquer sa commune

Médecins : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

Centre anti-poison : Appeler le 02 41 48 21 21

Kinésithérapeutes : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

Chirurgiens-dentistes : Dimanches et jours fériés : Appeler le 07 49 28 53 08



BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
MÉNARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS
Edité par la Commune de Ménars
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Serge
Touzelet

La Loire est le plus long fleuve de France. Son bassin versant, donc La Loire, ses affluents et toutes les rivières qui s’y déversent, c’est 40 000 km de cours d’eau. Ce bassin couvre un cinquième du territoire français : 9 régions, 26 départements et 7300 communes, où vivent 12 millions d’habitants. La Loire et ses affluents traversent des paysages diversifiés. Si La Loire est le plus long fleuve de France, il est aussi très irrégulier. Son débit moyen sur l’année est de 350 m³ par seconde à Orléans et de 900 m³ par seconde à l’embouchure. Mais en Basse Loire, en période de crue, ce débit peut être 7 fois plus fort. Trois barrages régulent partiellement ce débit : ceux de Grangent et Villerest sur la Loire ; et le barrage de Naussac sur l’Allier. Ils permettent de retenir les eaux pour écrêter les crues, et de les relâcher ensuite pour maintenir un débit suffisant quand le fleuve est à l’étiage, c’est à dire à son plus bas niveau. Cette restitution des eaux permet notamment de refroidir les centrales nucléaires situées sur le fleuve, à Belleville, Dampierre, Saint-Laurent-des-Eaux et Avoine.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

A												
B												
C			M									
D					E							
E												
F			N									
G												
H				A								
I												
J				R								
K											S	

Verticalement :

- 1/ Jour de repos - Concile qui a défini la date de Pâques 2/ Corrode - Arrivés à terme
- 3/ Celle de Pâques est sainte 4/ Coutumes - Explosif - Ancienne forteresse à Jérusalem 5/ A Pâques, les cloches en viennent - Supplice du vendredi saint
- 6/ Symbole d'une voiture de luxe - Le samedi saint, elle est pascale pour les chrétiens
- 7/ Il est fêté le dimanche précédant Pâques 8/ Accessoires de la crucifixion - Tête de statue 9/ Pronom personnel - Tête de Christ - Groupe français de Hip Hop 10/ Inscription sur la Croix - Elle définit la date de Pâques 11/ Poemes grecs - Monnaies europeennes 12/ Réfuté - Personnage principal de la fête de Pâques

Les Mots Croisés d'Yves George

Pâques

Horizontalement :

- A/ Retour de Jésus à la vie, à Pâques B/ Public, c'est le fisc -Un lendemain aussi férié
- C/ Cet oncle avait sa case - Fleuve italien - Brame D/ le 17 avril, celle de Pâques
- Liés E/ Organe filtrant - Association blésoise anti-drogue F/ Abréviation pour les évangiles - La tête dans l'eau - Banque française G/ Arrivée - Demi ciment -
- Conspuer H/ Fleuve côtier breton - Ville camarguaise à arènes - Lésé I/ Ces artisans travaillent beaucoup à Pâques J/ Ville normande - Violoniste Néerlandais (André) -
- En queue du jeu de tarot K/ Avant la matière - Pivot - Ferme provençale.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

A	G	E	R	M	I	N	A	L		I	N
B	R	R		A	F	R	O		F	R	
C	A	I		I			F	R	O	I	D
D	I	N	C		D	E		U	R	S	S
E	N	A	R	C	I	S	S	E	S		T
F	E		A	O	U	T		L	Y	S	
G	S	E	M	E	R		E	L	T	O	N
H		U		U	N	S		E	H		U
I	F	L	O	R	E	A	L		I	L	E
J	I	E	S			R		C	A	U	E
K	P	R	A	I	R	I	A	L		I	S